

Concours national pour la création d'entreprises de produits bio et éco-responsables >

Deux projets récompensés



La CAP et sa pépinière d'entreprises Cap@Cités ont créé le concours Cré@cap destiné à encourager les créations d'entreprises dans le secteur de l'éco-business. Les prix ont été décernés début février, à la pépinière, par Claude Bérít-Débat, président de la CAP, et les partenaires économiques.

Les lauréats

Le jury de Cré@cap vient de désigner les deux lauréats du concours national :

> **Dans la catégorie «Innovation technique ou produit»**, le projet de site web marchand de produits bio frais & locaux conçu par Jérôme Da Costa propose de commercialiser à une clientèle locale des produits en provenance directe des agriculteurs. Paradoxalement, le besoin existe mais l'offre est difficilement accessible. Pour cela, le site web serait couplé à une entreprise logistique spécialisée dans la chaîne du froid. Et le tout fonctionnerait en flux tendu.

> **Dans la catégorie «Organisation éco-responsable de l'entreprise»**, le projet de Martine Delmond, « Emballage Durable en Périgord », offre un conseil global en matière d'emballage bio et d'étiquetage produits : cette prestation porte sur le choix des emballages les plus appropriés, et notamment ceux respectueux de l'environnement, mais aussi sur les aspects réglementaires de l'étiquetage des produits. Sa cible : les agriculteurs et les artisans en vente directe.

Le Concours > Les porteurs de projets (création d'entreprise ou lancement depuis moins de 6 mois) de tous horizons étaient concernés : agroalimentaire, matériaux, textile, produits pour le jardin/intrants, parapharmacie/cosmétique, produits d'entretiens ou bio-énergies... Les candidats devaient s'engager à s'installer en Dordogne

et avoir dépassé le stade de l'invention. Jérôme Da Costa et Martine Delmond vont bénéficier d'un hébergement de 6 mois à la pépinière, ainsi que d'une formation, d'une aide au montage du prévisionnel financier et d'un accompagnement de 145h en fonction des besoins du projet (stratégie de développement, recherche de financements, marketing, réglementation, propriété intellectuelle, process éco-responsables...) La dotation globale, de plus de 40 000 €, a été partagée entre les deux lauréats.

C'est la première fois qu'un concours de cette envergure était organisé en Dordogne. Sous l'impulsion de la CAP, et de sa pépinière en particulier, il entend valoriser le potentiel économique du territoire, et faire connaître les infrastructures à la disposition des (futurs) chefs d'entreprises.

Quatre projets présélectionnés > Ouvert entre le 15 octobre et 15 décembre 2010, le concours national Cré@cap a permis d'identifier et de mettre en avant des projets innovants qui témoignent du potentiel et du dynamisme économique. Au départ, souvent un constat simple. A l'arrivée, des projets astucieux et pragmatiques qui répondent à des besoins réels sur le terrain. Au total, quatre d'entre eux ont été présélectionnés et deux lauréats distingués dans des catégories différentes.

www.pepinierecapacites.com

«La CAP ne relâche pas ses efforts en matière de développement économique et ce début d'année, malgré la crise qui s'est désormais installée, est marqué par des créations d'activités et, donc, des créations d'emplois dans le bassin de vie de l'agglomération. Ceci n'est bien entendu pas le fruit du hasard, mais d'une démarche volontariste qui vise des résultats à long terme : nous prenons le temps d'accompagner les porteurs de projets, de personnaliser cet accueil. Nos récents parcs d'activités ont été conçus pour offrir des services attractifs, dans le respect de l'environnement, et ils répondent à une véritable attente. Ainsi Biolab, spécialisé dans l'analyse biologique, secteur de pointe et de haute technicité, a-t-il lourdement investi pour s'implanter à Cré@Vallée. Pour autant, la ville centre reste propice aux installations et aux innovations : c'est le cas des Bullivores, magasin de BD et jeux de sociétés pour ados et adultes, ou encore du procédé de chromage de J-M. Pradier, par ailleurs concessionnaire auto, qui permet de faire briller toutes sortes d'objets et dont le dépôt de brevet aura forcément une portée nationale. C'est donc en confiance que nous continuons à préparer notre avenir économique"»

Jean-François LARENAUDIE
Vice-président de la CAP, chargé
du développement économique



Super U à Cré@vallée

Créa@vallée est en passe de devenir un site majeur pour les entreprises, avec l'accueil de près de 1200 salariés d'ici 5 ans. L'offre de restauration et de commerces était donc indissociable du développement de ce parc d'activités. L'ouverture, le 9 mars, de Super U (7 M€ d'investissement, une quarantaine d'emplois créés) s'intègre dans cette stratégie de proximité, que viendra compléter une galerie commerciale.



Premier à Créapark

La société Fuchs, basée depuis 3 ans à Périgueux et employant 8 personnes, spécialisée dans le commerce de gros d'outillage pour la coupe de bois, est la première à s'installer dans les locaux Créapark construits par le groupe Lazard à Cré@vallée. Cette implantation va faciliter l'accès des transporteurs pour ses livraisons.